



JUSTINTALLIS / AFP

MUST Le lycée Winston Churchill de Londres, inauguré par François Hollande en septembre 2015, est déjà assailli de demandes d'inscription.

Un lycée français partout où je vais

Avec son réseau d'éducation présent dans le monde entier, la France prône l'excellence. Autant dire qu'y faire sa scolarité est un atout, aussi bien pour les enfants d'expatriés que pour les ressortissants locaux. Mais cette chance-là a un coût...

Par **Natacha Czerwinski**

Il paraît qu'ils se reconnaissent quasiment au premier coup d'œil. Qu'au delà de leur nationalité ou de leur métier, ils ont la même façon de parler, de penser. La même « identité », dit Flavia Ferrari Inchauspe qui, rassurons-nous, ne préside ni un mouvement sectaire ni une organisation extraterrestre, seulement... l'Association des anciens des lycées français du monde (ALFM). Ils sont environ 600 000 à être passés par ce réseau unique et atypique qui, de Toronto à Jakarta, de Johannesburg à Stockholm,

a formé anonymes et célébrités (entre autres, Elisabeth Guigou, Carlos Ghosn ou Gad Elmaleh). Leur point commun ? Avoir suivi « un parcours exigeant dans un système qui prône l'excellence », résume Flavia Ferrari Inchauspe.

Voie royale prisée par les élites

Le réseau, d'une amplitude inégalée – 494 établissements dans 136 pays, 336 000 élèves scolarisés, dont 211 000 enfants étrangers – peut en effet se prévaloir d'une réputation hors norme. Elle n'est pas usurpée : en juin 2015, le taux de réus-

site au bac a atteint 96 % ; parmi ces bacheliers, 72 % ont obtenu une mention (dont 21 % la mention « très bien »). Une voie royale, prisée par les élites intellectuelles et économiques, qui attire de plus en plus : la croissance des effectifs est de 2 à 3 % à chaque rentrée...

L'atout numéro un de la formule « lycée français » pour nos compatriotes du bout du monde ? La garantie d'offrir à son enfant une continuité éducative – et de lui assurer une scolarité suivie si les expatriations se succèdent. Le système permet de bénéficier du même enseignement qu'en France mais aussi de maintenir « un lien avec sa culture d'origine, ses racines, son histoire », dit Isabelle Tardé, déléguée générale de la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (Fapée). Le dispositif présente toutefois certaines spécificités, qui sont autant de raisons à son succès. D'abord,

« Dès la maternelle, les élèves sont systématiquement exposés à la langue du pays. Au collège, ils sont déjà trilingues »

il y a la dimension linguistique : « Dès la maternelle, les élèves sont systématiquement exposés à la langue du pays, détaille Hélène Farnaud-Defromont, directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Au collège, ils sont déjà trilingues... » La mixité culturelle a également de quoi stimuler la curiosité intellectuelle. « Dans mon lycée au cœur de Buenos Aires, j'avais des amis qui venaient d'Afrique ou du Moyen-Orient, se souvient Flavia Ferrari Inchauspe, 27 ans, qui a fait sa scolarité au lycée franco-argentin Jean-Mermoz avant de poursuivre son cursus en métropole. Cela offre une ouverture très privilégiée sur le monde et développe l'envie d'aller vers l'autre. » Le réseau, caractérisé par la grande place accordée aux familles – certaines écoles sont d'ailleurs gérées par l'association des parents d'élèves – se veut également innovant. Au programme : utilisation renforcée du numérique ou projets pédagogiques prestigieux, comme ce cours de mathématiques en ligne mis au point par Cédric Villani, lauréat de la médaille Fields 2010...

Les lycées français s'enorgueillissent aussi de prendre « le meilleur » de chaque culture, autrement dit de concilier l'esprit des Lumières et les « spécialités » locales. « Nous sommes très attachés à la rigueur, au raisonnement critique, à l'argumentation disciplinée propres à l'enseignement français », explique ainsi Sean Lynch, proviseur du renommé lycée français de New York, dont l'ambition est de « former les penseurs et les innovateurs de demain. » « Mais, à l'image de ce qui se fait dans le système américain, nous favorisons aussi les compétences, la créativité des élèves et leur développement émotionnel et social. Nous tenons ainsi à ce qu'ils s'impliquent auprès des personnes âgées, des ONG, etc. C'est une façon de leur donner à la fois un équilibre personnel, une vision sur le monde et un engagement citoyen. » « Dans ce lycée, l'investissement des professeurs est au-dessus de la moyenne et les enfants s'y sentent très bien accompagnés, ajoute Hong-Tam André, co-présidente de l'As-

sociation des parents d'élèves. Les miens me demandent de venir dès 8 heures, même quand leurs cours commencent plus tard ! »

Un budget conséquent

Sauf qu'être cocooné et mettre toutes les chances de son côté, c'est parfois – très – coûteux. Tous les lycées français de l'étranger (à l'exception de celui de Berlin, le plus ancien, resté gratuit pour des raisons historiques) sont payants, les tarifs variant selon le niveau de vie du pays. Avec plus de 23 000 euros par an, celui de New York détient la palme, l'établissement le moins cher (autour de 200 euros) étant une école primaire à Madagascar. En moyenne, comptez 4 500 euros l'année. Un budget conséquent pour les familles, même si nombre d'entre elles bénéficient d'une bourse (1) ou d'une participation de leur employeur. Difficulté supplémentaire, les prix se sont envolés ces dernières années : + 45,25 % en moyenne sur la période 2007-2012 (2). « Chez nous, ils ont presque triplé en sept ans ! s'exclame Virginie Royer, présidente de l'Association des parents d'élèves du lycée français Charles-de-Gaulle de Londres. Venir à l'étranger est un choix et nous ne demandons pas que la scolarité soit gratuite. Mais notre préoccupation concerne les familles installées de longue date qui, pour la plupart, ne disposent plus d'aides. » Les raisons de ces augmentations ? Le coût de la masse salariale, le taux d'inflation mais aussi l'entretien des bâtiments, pour lequel les parents sont forcément mis à contribution... « Nous ne sommes pas sur un schéma français et localement, ce sont des écoles privées », rappelle Hélène Farnaud-Defromont.

Si l'inscription au lycée français relève souvent du parcours du combattant, c'est aussi à cause du manque de places dans certaines villes. Au Maroc, à Casablanca et à Rabat, « il y a beaucoup de tension », constate Isabelle Tardé. A Londres, la communauté française a tellement grossi que les demandes ne peuvent toutes être

satisfaites. « Lorsque nous avons découvert que l'inscription n'allait pas de soi, cela a été un grand moment de solitude, se souvient Virginie Royer, mère de quatre enfants. Pendant trois ans, nous avons dû jongler avec différents établissements, le temps que des places se libèrent. La création du nouveau lycée Winston-Churchill (NDLR : *inauguré fin septembre par François Hollande*), va désengorger un peu le nôtre. Mais la question que tout le monde se pose, c'est : cela sera-t-il suffisant ? » Sans compter que l'équilibre entre ressortissants locaux et expatriés peut parfois être difficile à trouver... « L'éducation en direction des enfants français est l'une des missions de l'AEFE, à égale importance avec l'accueil des élèves étrangers, insiste Hélène Farnaud-Defromont. L'enseignement français reste une priorité forte de la diplomatie hexagonale et de sa volonté d'influence et de rayonnement. » L'AEFE offre d'ailleurs la possibilité aux bacheliers étrangers les plus méritants d'obtenir une bourse (baptisée « excellence-major ») pour venir faire leurs études supérieures en France. Une autre forme de graal, en somme... ■

(1) Pour l'année 2015-2016, 25 896 élèves français du réseau (sur 125 000) jouissent d'une bourse et, dans 40 % des cas, celle-ci couvre 100 % des frais.

(2) Chiffre issu du rapport « Enseignement français à l'étranger – Recommandations visant à limiter l'augmentation des frais de scolarité », C. Lepage et P. Cordery, février 2015.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont gérées localement par les établissements eux-mêmes ou par les Services de coopération et d'action culturelle (SCAC) des ambassades. Dans la plupart des cas, les parents doivent remplir un formulaire (voir les modalités sur le site de chaque lycée). Compte tenu du nombre de demandes, mieux vaut le faire le plus tôt possible. Attention, le calendrier scolaire peut différer selon les régions du monde.

- Trouver un lycée : www.aefe.fr
- Le site des anciens : www.alfm.fr
- L'association des parents : www.fapee.com